

La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gais et bisexuels au Canada, 2014

par Laura Simpson
Centre canadien de la statistique juridique

Date de diffusion : le 31 mai 2018



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gais et bisexuels au Canada, 2014 : faits saillants

- Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2014 sur la sécurité des Canadiens (victimisation), les Canadiens de 18 ans et plus qui s'identifiaient comme lesbiennes ou gais (142^E) et bisexuels (267^E) étaient beaucoup plus susceptibles que leurs homologues hétérosexuels (69) d'être victimes d'un crime violent.
- Même après la prise en compte d'autres facteurs, comme l'âge, l'état matrimonial, les antécédents d'itinérance et la violence subie pendant l'enfance, la probabilité d'être victime d'un crime violent était deux fois plus élevée chez les Canadiens lesbiennes, gais ou bisexuels que chez leurs homologues hétérosexuels.
- Comparativement aux Canadiens hétérosexuels, les personnes bisexuelles étaient près de neuf fois plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement (151^E par rapport à 17 incidents pour 1 000 personnes) au cours des 12 mois précédents.
- Le taux de victimisation avec violence autodéclarée chez les lesbiennes et les gais a diminué de 67 % de 2009 à 2014. En comparaison, chez les hétérosexuels, le taux a enregistré une baisse de 30 %.
- Parmi les Canadiens ayant indiqué avoir fait l'objet de discrimination au cours des cinq années précédant l'enquête, les lesbiennes et les gais étaient significativement plus susceptibles (79 %) que leurs homologues bisexuels (35 %^E) et hétérosexuels (2 %) d'avoir perçu que cette discrimination était fondée sur leur orientation sexuelle.

La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gais et bisexuels au Canada, 2014

par Laura Simpson

Les recherches ont démontré que le taux de victimisation avec violence chez les personnes qui s'identifient comme lesbiennes, gais ou bisexuels (LGB) continue d'être significativement plus élevé que chez leurs homologues hétérosexuelles (Beauchamp, 2008; Conroy et Cotter, 2017; Teasdale et Bradley-Engen, 2010).

À partir de données autodéclarées provenant de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2014 sur la sécurité des Canadiens (victimisation), le présent article de *Juristat* fournit des renseignements sur la victimisation avec violence — les incidents d'agression sexuelle, de vol qualifié et de voies de fait — perpétrée à l'endroit de lesbiennes, gais et bisexuels de 18 ans et plus au Canada, ainsi que sur leurs expériences individuelles de discrimination¹. L'article porte aussi sur les perceptions du travail de la police et les sentiments de sécurité personnelle. Dans la mesure du possible, l'analyse des données recueillies durant les cycles de 2004 et 2009 de l'ESG sur la victimisation est incluse afin de permettre des comparaisons au fil du temps.

Encadré 1

Bref historique des droits des lesbiennes, gais et bisexuels au Canada

Depuis 1969, les décisions de la Cour suprême du Canada et les lois successives du Parlement ont permis d'enchâsser dans la loi les droits de celles et ceux qui s'identifient comme lesbiennes, gais et bisexuels, ainsi que la protection de ces personnes contre la discrimination, le harcèlement et la violence motivés par la haine (gouvernement du Canada, 2017).

Avant 1969, les activités sexuelles entre adultes de même sexe consentants étaient considérées comme un crime et pouvaient mener à l'emprisonnement. En 1969, le gouvernement canadien a adopté un projet de loi décriminalisant les activités sexuelles entre deux personnes de même sexe âgées de 21 ans et plus.

En 1996, la *Loi canadienne sur les droits de la personne* a été modifiée pour inclure l'orientation sexuelle parmi les motifs de distinction illicite et, en 2005, la *Loi sur le mariage civil* a été promulguée, permettant aux couples de même sexe de se marier, et ce, partout au Canada.

Profil démographique

Les personnes qui s'identifiaient comme lesbiennes, gais et bisexuels étaient jeunes et vivaient plus souvent dans des régions métropolitaines de recensement

Les personnes qui s'identifiaient comme lesbiennes, gais et bisexuels (LGB) avaient tendance à être jeunes, 2 bisexuels sur 5 (40 %) et plus de la moitié (54 %) des lesbiennes et des gais déclarant avoir entre 18 et 34 ans. Par comparaison, 29 % des Canadiens ayant déclaré être hétérosexuels se situaient dans ce groupe d'âge.

En 2014, près de 8 Canadiens LGB sur 10 (78 %) ont déclaré vivre dans l'une des plus grandes villes au Canada (régions métropolitaines de recensement)², comparativement à 7 hétérosexuels sur 10 (70 %) au Canada.

Expériences de victimisation avec violence

Les lesbiennes, gais et bisexuels au Canada sont plus susceptibles que leurs homologues hétérosexuels de déclarer avoir fait l'objet de victimisation avec violence

L'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation permet de mesurer la victimisation avec violence dans le contexte de trois infractions — l'agression sexuelle, le vol qualifié et les voies de fait (encadré 2). En 2014, environ 1 Canadien sur 5 (19 %) âgé de 18 ans et plus a déclaré avoir subi au moins un incident de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Encadré 2

Définitions

Orientation sexuelle : Façon dont une personne perçoit et définit sa sexualité, c'est-à-dire si elle se considère comme hétérosexuelle, lesbienne ou gaie, ou bisexuelle. Les dernières décennies ont été marquées par de nombreux débats publics et dispositions législatives concernant les enjeux relatifs à la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer et bispirtuelle (LGBTQ2). La nécessité de recueillir des données sur l'orientation sexuelle découle de problèmes liés aux droits de la personne, y compris les expériences de victimisation et de discrimination. Ces données sont nécessaires afin de mieux comprendre une vaste gamme de problèmes qui touchent cette population. Dans le cadre de l'Enquête sociale générale de 2014 sur la sécurité des Canadiens (victimisation), on a recueilli des données sur l'orientation sexuelle auprès de répondants de 18 ans et plus. On s'est limité aux orientations hétérosexuelle, lesbienne, gaie et bisexuelle.

Victimisation avec violence : Comprend les incidents d'agression sexuelle, de vol qualifié et de voies de fait.

Aggression sexuelle : Activité sexuelle forcée; tentative d'activité sexuelle forcée; attouchements sexuels, agrippements, baisers ou caresses non désirés; et relations sexuelles sans que la victime soit en mesure d'y consentir, parce qu'elle était sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool ou manipulée ou forcée d'une autre façon que physiquement.

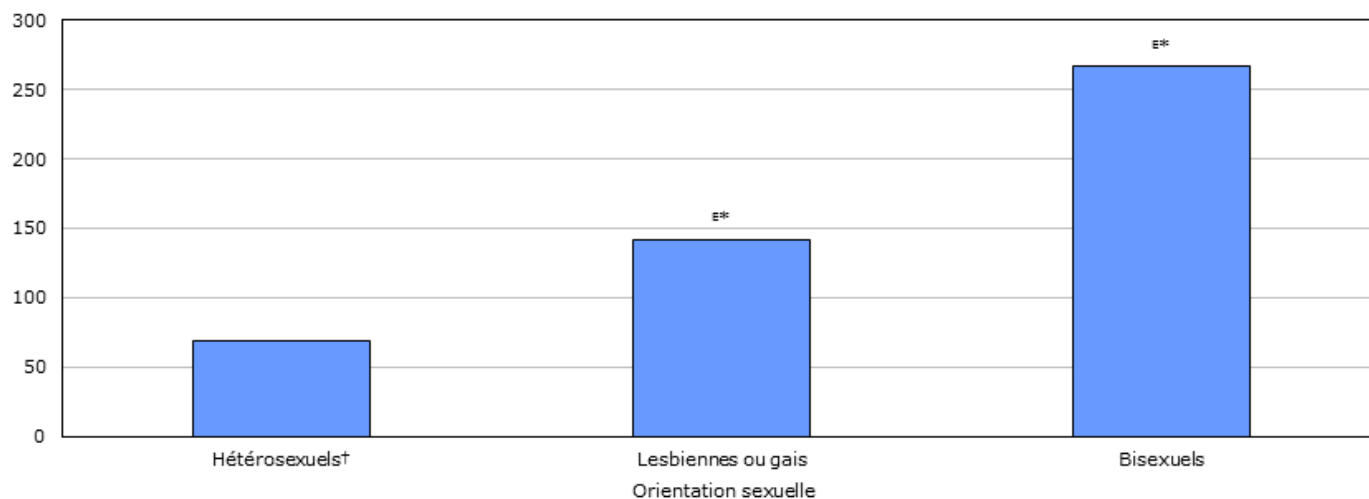
Vol qualifié : Vol ou tentative de vol lorsque le contrevenant est armé ou lorsqu'il y a des actes de violence ou des menaces de violence contre la victime.

Voies de fait : Attaque, menace directe de préjudice physique proférée et incident dans lequel une arme est présente.

Selon les données de l'ESG de 2014 sur la victimisation, les personnes qui se sont identifiées comme lesbiennes, gays et bisexuels (LGB) étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir subi de la victimisation avec violence que celles qui s'identifiaient comme hétérosexuelles. En 2014, on a dénombré dans l'ensemble plus de 100 000^E incidents de victimisation avec violence à l'endroit d'une victime bisexuelle, et plus de 49 000^E incidents à l'endroit d'une victime lesbienne ou gaie, ce qui correspond à des taux de 267^E et 142^E incidents pour 1 000 personnes, respectivement (graphique 1).

Graphique 1
Taux de victimisation avec violence, selon l'orientation sexuelle, Canada, 2014

taux pour 1 000 personnes



^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Même si les taux de violence étaient plus élevés chez les LGB en général, les résultats montrent que les personnes bisexuelles étaient particulièrement surreprésentées parmi les victimes de crimes violents. Par exemple, en 2014, les Canadiens bisexuels étaient près de neuf fois plus susceptibles que leurs homologues hétérosexuels de déclarer avoir subi une agression sexuelle (151^E par rapport à 17 incidents pour 1 000 personnes)³. Il n'y avait pas de différences statistiquement significatives entre les taux de voies de fait à l'endroit des personnes hétérosexuelles et LGB (tableau 1).

Même si l'ESG est conçue pour produire des taux de victimisation et des facteurs de risque de victimisation globaux, de nombreux renseignements particuliers concernant les incidents de victimisation (p. ex. les blessures subies, le nombre de

contrevenants, la relation avec le contrevenant) propres à certaines sous-populations d'intérêt peuvent poser un problème en raison de la taille insuffisante des échantillons (Brzozowski et Mihorean, 2002)⁴. Par conséquent, l'analyse de certaines caractéristiques d'incidents est limitée pour la population LGB en raison de la taille de l'échantillon global, malgré le fait que les Canadiens LGB risquent davantage de subir de la victimisation avec violence.

Les recherches à ce jour ont démontré que l'âge est un facteur lié à des taux plus élevés de victimisation. Les jeunes sont plus souvent associés à un mode de vie qui comporte une plus grande exposition à des situations et à des comportements risqués (Perreault et Brennan, 2010; Cohen et Felson, 1979). Pour tous les Canadiens de 18 ans et plus, une fois d'autres facteurs d'intérêt pris en compte, la probabilité de victimisation avec violence diminue de 4 % avec chaque année d'âge qui s'ajoute (modèle 1). Lorsque l'on tient compte de la répartition par âge de la population canadienne, les personnes LGB ont tendance à être significativement plus jeunes que leurs homologues hétérosexuelles (tableau 2). En 2014, l'âge médian des Canadiens hétérosexuels était de 47 ans, tandis que l'âge médian des Canadiens LGB était de 36 ans. Plus particulièrement, les âges médians des personnes lesbiennes et gaies et des personnes bisexuelles étaient de 41 et 32 ans, respectivement⁵.

Après normalisation selon l'âge, le taux global de victimisation avec violence des Canadiens LGB était de plus du double de celui des Canadiens hétérosexuels (165 par rapport à 69 incidents pour 1 000 personnes), les lesbiennes et les gays affichant un taux de 125^E, et les bisexuels, un taux de 191^{E6}. Autrement dit, le fait que les Canadiens LGB soient en moyenne plus jeunes que les Canadiens hétérosexuels explique une partie, mais pas la totalité, de la différence dans les taux de victimisation entre ces deux populations.

Encadré 3

Crimes contre la population lesbienne, gaie et bisexuelle déclarés par la police

Même si les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) montrent systématiquement que la plupart des incidents de victimisation ne sont pas portés à l'attention de la police (Perreault, 2015; Perreault et Brennan, 2010), il est important d'utiliser les données autodéclarées de l'ESG comme complément aux données déclarées par la police qui sont recueillies dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) afin d'avoir un aperçu plus complet de la nature et de la portée des actes criminels au Canada.

Les résultats du Programme DUC fondé sur l'affaire de 2016 montrent que les crimes haineux déclarés par la police et visant l'orientation sexuelle ont augmenté de 25 % par rapport à l'année précédente, représentant 13 % de tous les crimes haineux signalés à la police au cours de cette année-là (Gaudet, 2018). Les incidents motivés par la haine d'une orientation sexuelle étaient plus susceptibles d'être violents (71 %) et de causer des blessures à la victime (44 %). La plupart (82 %) des victimes étaient de sexe masculin, et près de la moitié (43 %) de toutes les victimes avaient moins de 25 ans.

Les femmes bisexuelles sont plus à risque de subir une agression sexuelle que les femmes hétérosexuelles

Selon les données de l'ESG de 2014 sur la victimisation, dans l'ensemble, les femmes de 18 ans et plus ont enregistré un taux plus élevé de victimisation avec violence que les hommes, et ce, peu importe leur orientation sexuelle (81 incidents par rapport à 64 pour 1 000 personnes). Il convient de souligner que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de subir une agression sexuelle et, contrairement aux autres types de crimes avec violence, le taux d'agressions sexuelles autodéclarées est demeuré inchangé de 2004 à 2014 (tableau 3). Des analyses antérieures des données de l'ESG de 2014 montrent que, même une fois les autres facteurs pris en compte, les personnes qui s'identifiaient comme LGB étaient plus de deux fois plus susceptibles d'être agressées sexuellement que celles s'identifiant comme hétérosexuelles (Conroy et Cotter, 2017).

Par ailleurs, les femmes bisexuelles étaient quatre fois plus susceptibles de déclarer avoir subi de la victimisation avec violence (327^E par rapport à 75 incidents pour 1 000 personnes) et sept fois plus susceptibles de déclarer avoir fait l'objet d'agressions sexuelles (208^E par rapport à 29 incidents pour 1 000 personnes) que leurs homologues hétérosexuelles au cours des 12 mois précédant l'enquête⁷. Toutefois, les femmes bisexuelles étaient beaucoup plus jeunes que leurs homologues, près des deux tiers (64 %) étant âgées entre 18 et 24 ans (31 %) et 25 et 34 ans (33 %) (tableau 2). Le taux d'agressions sexuelles normalisé selon l'âge pour les femmes bisexuelles était de 112^E incidents pour 1 000 personnes.

Une fois d'autres facteurs pris en compte, la probabilité de victimisation avec violence est plus élevée chez les Canadiens lesbiennes, gays et bisexuels

Afin de tenir compte de certaines caractéristiques et expériences qui peuvent influencer sur la probabilité de victimisation avec violence, un modèle de régression a été créé. Le modèle a tenu compte de différents facteurs liés à la victimisation, comme l'âge, les antécédents de violence subie pendant l'enfance, les antécédents d'itinérance, le statut de minorité visible et l'état matrimonial, en plus de l'orientation sexuelle. Même une fois ces autres facteurs pris en compte, la probabilité de

victimisation avec violence chez les Canadiens LGB était deux fois plus élevée que chez les Canadiens hétérosexuels (modèle 1).

Le taux de victimisation avec violence chez les lesbiennes et les gays au Canada est en baisse par rapport à 2009, mais demeure inchangé chez les personnes bisexuelles

Les crimes déclarés par la police sont en baisse au Canada depuis le début des années 1990. Même si les crimes ne sont pas tous portés à l'attention de la police, on note la même tendance à la baisse dans le cas des taux de victimisation autodéclarée, qui étaient plus faibles en 2014 qu'en 2009 (Perreault, 2015). Le taux de victimisation avec violence chez les lesbiennes et les gays au Canada a diminué de 67 % de 2009 à 2014 (passant de 434^E incidents pour 1 000 personnes en 2009 à 142^E incidents en 2014) (tableau 3). Par ailleurs, le taux de victimisation observé chez les personnes hétérosexuelles a aussi diminué de 2009 à 2014 (98 et 69 incidents, respectivement), le recul enregistré étant de 30 %. La différence dans le taux de victimisation avec violence chez les Canadiens bisexuels en 2009 et en 2014 n'était pas statistiquement significative.

Caractéristiques de la victimisation avec violence à l'endroit des lesbiennes, gays et bisexuels au Canada

Parmi les personnes qui ont déclaré vivre dans des régions métropolitaines de recensement, les bisexuels et les lesbiennes et les gays étaient respectivement plus de trois fois et plus de deux fois plus susceptibles de déclarer avoir subi de la victimisation avec violence que leurs homologues hétérosexuels (241^E et 157^E par rapport à 71 incidents pour 1 000 personnes).

Les caractéristiques des incidents violents étaient généralement similaires, peu importe l'orientation sexuelle. Dans l'ensemble, la grande majorité (86 %) des victimes d'un seul contrevenant ont déclaré que celui-ci était de sexe masculin. Par ailleurs, la plupart (69 %) des incidents violents ont été commis sans qu'une arme soit présente.

Les personnes bisexuelles sont plus susceptibles de déclarer participer à plus de 30 activités en soirée par mois

Des recherches antérieures ont démontré qu'un nombre accru d'activités en soirée était lié à un risque plus élevé de victimisation avec violence (Cohen et Felson, 1979; Miethe et Meier, 1990; Perreault, 2015; Stein, 2013). Selon les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2014 sur la victimisation, les personnes bisexuelles étaient beaucoup plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles de déclarer participer à plus de 30 activités en soirée par mois (p. ex. travailler, assister à un cours du soir ou participer à des activités sociales)⁸. Ce lien ressortait même en tenant compte d'autres facteurs, chaque activité supplémentaire le soir faisant augmenter de 2 % la probabilité de victimisation avec violence (voir le modèle 1).

Les personnes bisexuelles sont plus susceptibles d'avoir vécu une situation d'itinérance au cours de leur vie

Les recherches antérieures montrent que les personnes qui ont vécu une situation d'itinérance au cours de leur vie sont plus susceptibles de subir de la victimisation avec violence (Wenzell et autres, 2001). En 2014, les personnes bisexuelles étaient beaucoup plus susceptibles que leurs homologues hétérosexuelles et lesbiennes ou gays de déclarer avoir vécu une période d'itinérance cachée⁹ à un moment donné au cours de leur vie (18 %^E par rapport à 8 % et à 12 %), et elles étaient trois fois plus susceptibles que leurs homologues hétérosexuelles d'avoir déjà vécu dans un refuge, dans la rue ou dans un immeuble abandonné (6 %^E par rapport à 2 %)¹⁰.

Le modèle 1 montre que la probabilité de victimisation avec violence est environ trois fois plus élevée chez les personnes ayant déclaré avoir vécu une situation d'itinérance à un moment donné au cours de leur vie.

La majorité des incidents violents contre des personnes bisexuelles ne sont pas signalés à la police

Selon les données de l'ESG de 2014 sur la victimisation, les personnes bisexuelles étaient beaucoup moins susceptibles que leurs homologues hétérosexuelles de signaler la victimisation avec violence qu'elles avaient subie à la police. Près de 9 victimes bisexuelles sur 10 (85 %) ont indiqué qu'elles n'avaient pas signalé l'incident à la police, comparativement à 64 % des victimes hétérosexuelles. Cependant, les lesbiennes et gays au Canada étaient tout aussi susceptibles que leurs homologues hétérosexuels de signaler ces incidents à la police (58 % par rapport à 64 %).

Les raisons de ne pas signaler l'incident à la police étaient similaires, peu importe l'orientation sexuelle. Il y avait toutefois deux exceptions : les personnes bisexuelles étaient les plus susceptibles de dire qu'elles n'avaient pas signalé l'incident parce que le fait de communiquer avec la police les embêtait (68 %) et parce qu'elles estimaient que le contrevenant ne serait pas puni de façon adéquate (59 %)¹¹.

Encadré 4

Expériences de discrimination des lesbiennes, gays et bisexuels

Les lesbiennes et les gays sont les plus susceptibles de faire l'objet de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle

Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2014 sur la sécurité des Canadiens (victimisation), environ 1 Canadien sur 7 (13 %) de 18 ans et plus a déclaré avoir fait l'objet d'une forme de discrimination au cours des cinq années précédant l'enquête. Toutefois, la discrimination était beaucoup plus répandue chez les lesbiennes et les gays (31 %) ainsi que les bisexuels (39 %) que chez les hétérosexuels (13 %) (tableau 4).

Parmi ceux qui ont déclaré avoir fait l'objet de discrimination au cours des cinq années précédant l'enquête, les lesbiennes et les gays étaient beaucoup plus susceptibles (79 %) que leurs homologues bisexuels (35 %^E) et hétérosexuels (2 %) de percevoir la discrimination comme étant fondée sur leur orientation sexuelle¹². Parmi les autres raisons couramment invoquées figurait la discrimination fondée sur l'apparence physique et le sexe (tableau 4). Dans l'ensemble, les Canadiens ont le plus souvent déclaré avoir fait l'objet de discrimination au travail (50 %), ainsi que dans une banque, un magasin ou un restaurant (39 %). Il s'agit des environnements où de la discrimination était le plus souvent perçue, peu importe l'orientation sexuelle.

Sentiment de sécurité personnelle

Les personnes bisexuelles sont moins susceptibles que les autres d'avoir un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale

La grande majorité (92 %) des Canadiens de 18 ans et plus croyaient qu'ils vivaient au sein d'une communauté accueillante, et la plupart d'entre eux (75 %) avaient un « fort » ou un « plus ou moins fort » sentiment d'appartenance à leur communauté locale. Toutefois, même si les trois quarts (75 %) des hétérosexuels et 7 personnes sur 10 (71 %) s'identifiant comme lesbiennes et gays ont déclaré un « plus ou moins fort » ou un « très fort » sentiment d'appartenance à leur communauté locale, une proportion significativement plus faible de personnes bisexuelles ont déclaré un tel niveau d'appartenance (59 %).

La satisfaction relative à la sécurité personnelle par rapport à la criminalité est similaire chez les hétérosexuels, les lesbiennes et les gays, mais plus faible chez les bisexuels

Dans l'ensemble, la grande majorité (88 %) des Canadiens ont déclaré être « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité. Toutefois, les bisexuels ont indiqué des niveaux plus faibles de satisfaction que leurs homologues hétérosexuels et que les lesbiennes et gays, et ils étaient moins susceptibles de se déclarer « très satisfaits » ou « satisfaits » (77 % par rapport à 88 % et à 86 %) de leur sécurité personnelle. Parallèlement, les personnes s'identifiant comme bisexuelles étaient un peu plus inquiètes pour leur sécurité lorsqu'elles étaient seules à la maison une fois la nuit tombée, lorsqu'elles marchaient seules dans leur voisinage une fois la nuit tombée et lorsqu'elles utilisaient le système de transport en commun seules une fois la nuit tombée. Par ailleurs, les personnes bisexuelles étaient près de deux fois plus susceptibles que leurs homologues hétérosexuelles de déclarer qu'elles restaient à la maison une fois la nuit tombée pour se protéger contre la criminalité (11 %^E par rapport à 6 %)¹³.

Perceptions à l'égard de la police

Les personnes bisexuelles ont exprimé des niveaux de satisfaction plus faibles à l'égard de la police locale

Dans l'ensemble, la vaste majorité (91 %) des Canadiens de 18 ans et plus avaient une grande confiance (45 %) ou une certaine confiance (46 %) à l'endroit de la police locale. Les personnes hétérosexuelles, ainsi que les lesbiennes et les gays, ont déclaré des niveaux relativement similaires de confiance à l'égard de la police locale (91 % et 90 %, respectivement)¹⁴. Par contre, le niveau de confiance chez les personnes s'identifiant comme bisexuelles était beaucoup plus faible (82 %). Les personnes bisexuelles ont aussi affiché des niveaux plus faibles de satisfaction à l'égard de la police locale, et elles étaient moins susceptibles que leurs homologues hétérosexuelles de dire que la police locale faisait un bon travail lorsqu'il s'agit de traiter les personnes équitablement (47 % par rapport à 62 %), d'informer le public sur la prévention d'actes criminels (45 % par rapport à 56 %), de faire respecter la loi (52 % par rapport à 62 %), d'avoir une attitude ouverte, invitant à la discussion (57 % par rapport à 67 %), d'assurer la sécurité des citoyens dans le voisinage (57 % par rapport à 67 %) et de répondre rapidement aux appels (49 % par rapport à 57 %) (tableau 5)¹⁵.

Résumé

Les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2014 sur la sécurité des Canadiens (victimisation) ont révélé qu'un peu moins de 1 Canadien sur 5 (19 %) avait fait l'objet d'un type de victimisation avec violence (agression sexuelle, vol qualifié et voies de fait) au cours des 12 mois précédant l'enquête.

La présente étude a fait ressortir des différences dignes de mention au chapitre des taux de victimisation avec violence entre les Canadiens lesbiennes, gais et bisexuels (LGB) et hétérosexuels, outre les différences entre les groupes LGB. En 2014, le taux de victimisation avec violence autodéclarée chez les hétérosexuels s'établissait à 69 incidents pour 1 000 personnes, soit un taux beaucoup plus faible que celui observé parmi les Canadiens LGB. Les personnes bisexuelles ont affiché un taux de victimisation avec violence qui était près du double de celui noté chez les lesbiennes et les gais (267^E par rapport à 142^E). Même une fois les autres facteurs pris en compte, la probabilité de subir de la victimisation avec violence était deux fois plus élevée chez les Canadiens LGB que chez les Canadiens hétérosexuels.

La population LGB a tendance à être beaucoup plus jeune que la population hétérosexuelle, et le jeune âge est systématiquement associé à un risque plus élevé de victimisation avec violence. Même si la prise en compte des différences d'âge a diminué dans une certaine mesure cet écart, les taux de victimisation avec violence sont demeurés élevés chez les Canadiens LGB. Le taux de victimisation avec violence des Canadiens LGB normalisé selon l'âge était de 165 incidents pour 1 000 personnes. Une fois ventilé de façon plus précise, le taux normalisé selon l'âge pour les lesbiennes et les gais au Canada était de 125^E incidents pour 1 000 personnes, et le taux normalisé selon l'âge pour les Canadiens bisexuels était de 191^E incidents pour 1 000 personnes.

Peu importe l'orientation sexuelle, les femmes ont enregistré un taux plus élevé de victimisation avec violence que les hommes (81 incidents par rapport à 64 pour 1 000 personnes), ce qui peut être attribuable en grande partie au fait que les femmes font l'objet d'agressions sexuelles autodéclarées à des taux beaucoup plus élevés que les hommes (33 par rapport à 5^F). Il convient de noter que les femmes bisexuelles au Canada ont affiché des taux beaucoup plus élevés d'agressions sexuelles que tous les autres groupes (208^E). Une fois normalisé selon l'âge, ce taux est passé à 112^E incidents pour 1 000 personnes.

Les Canadiens qui s'identifiaient comme bisexuels étaient moins susceptibles que leurs homologues hétérosexuels de se déclarer satisfaits de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité, de déclarer un fort sentiment d'appartenance à leur communauté et de déclarer que la police faisait du bon travail dans leur communauté. Il est important de noter que les Canadiens bisexuels, en plus d'afficher des taux plus élevés de victimisation avec violence, étaient plus susceptibles de déclarer avoir vécu une forme d'itinérance au cours de leur vie, ce qui en soi peut poser un risque plus élevé de victimisation avec violence (Perreault, 2015).

Description de l'enquête

Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation)

En 2014, Statistique Canada a réalisé le sixième cycle de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la sécurité des Canadiens (victimisation). Les cycles précédents ont été menés en 1988, 1993, 1999, 2004 et 2009. L'enquête vise à fournir des données sur les expériences personnelles qu'ont les Canadiens relativement à huit types de crimes, à examiner les facteurs de risque liés à la victimisation, à examiner les taux de signalement à la police, à évaluer la nature et l'étendue de la violence conjugale, à mesurer la crainte par rapport à la criminalité et à examiner les perceptions du public à l'égard de la criminalité et du système de justice pénale.

Le présent rapport est fondé sur le cycle 28 de l'ESG sur la victimisation menée en 2014. La population cible était composée de personnes de 15 ans et plus vivant dans les provinces et les territoires du Canada, sauf les personnes vivant en établissement à temps plein.

Une fois qu'un ménage était choisi et joint par téléphone, une personne de 15 ans et plus était sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête. Un suréchantillon d'immigrants et de jeunes a été ajouté à l'ESG de 2014 afin de permettre une analyse plus approfondie de ces groupes.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes auprès des ménages, les données comportent des limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait été visée par l'enquête. Dans le présent article, le coefficient de variation (c.v.) est utilisé comme mesure de l'erreur d'échantillonnage. Toute estimation ayant un c.v. élevé (plus de 33,3 %) n'a pas été

publiée parce qu'elle était trop peu fiable. Dans ces cas, le symbole « F » est utilisé au lieu d'une estimation dans les graphiques et les tableaux de données. Lorsque le c.v. des estimations se situe entre 16,6 et 33,3, il faut se servir de ces dernières avec prudence et le symbole « E » est utilisé. Dans le cas des statistiques descriptives et des analyses par recoupement, des intervalles de confiance de 95 % ont été utilisés pour déterminer si la différence entre les valeurs était statistiquement significative.

Méthodes d'analyse multidimensionnelle

L'influence d'un facteur est indiquée par le rapport de cotes, qui doit être appliqué en fonction de la catégorie de référence. Afin que les résultats soient plus faciles à interpréter, ces régressions modélisent la probabilité d'être victime d'un crime violent. Un rapport de cotes supérieur à 1 indique que la caractéristique augmente la probabilité pour la variable d'intérêt (dans ce cas, être victime d'un crime violent) et un rapport de cotes inférieur à 1 indique que la probabilité diminue.

On a eu recours à un modèle de régression pour examiner les caractéristiques qui influent sur la probabilité de subir de la victimisation avec violence chez les Canadiens de 18 ans et plus. Seules les variables considérées comme significatives dans l'analyse multidimensionnelle ont été conservées dans le modèle final présenté dans ce rapport. Les variables éliminées comprenaient le sexe, le statut d'immigrant, le statut d'Autochtone, l'activité principale et la consommation de drogues. Ces variables n'ont pas fait augmenter ni diminuer la probabilité de subir de la victimisation avec violence.

Références

- BEAUCHAMP, Diane. 2008. « L'orientation sexuelle et la victimisation, 2004 », *Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique*, n° 16, produit n° 85F0033M au catalogue de Statistique Canada.
- BRZOWSKI, Jodi-Anne, et Karen MIHOREAN. 2002. *Rapport technique sur l'analyse des petits groupes de l'Enquête sociale générale de 1999*, produit n° 85F0036X au catalogue de Statistique Canada.
- COHEN, Lawrence, et Marcus FELSON. 1979. « Social change and crime rate trends: A routine activity approach », *American Sociological Review*, vol. 44, n° 4, p. 588 à 608.
- CONROY, Shana, et Adam COTTER. 2017. « Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- GAUDET, Maxime. 2018. « Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2016 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2017. « Droits des personnes LGBTI ». (site consulté le 20 février 2018).
- MIETHE, Terance, et Robert MEIER. 1990. « Opportunity, choice and criminal victimization: A test of a theoretical model », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 27, n° 3, p. 243 à 266.
- PERREAULT, Samuel. 2015. « La victimisation criminelle au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- PERREAULT, Samuel, et Shannon BRENNAN. 2010. « La victimisation criminelle au Canada, 2009 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. « Taux normalisés selon l'âge », *Le Quotidien. À la base des données*. (site consulté le 12 avril 2018).
- STEIN, Rachel E. 2013. « Opportunities for property victimization: Fixed and random effects models in a cross-national scope », *International Journal of Law, Crime and Justice*, vol. 41, p. 343 à 357.
- TEASDALE, B. et M.S. BRADLEY-ENGEN. 2010. « Adolescent same-sex attraction and mental health: The role of stress and support », *Journal of Homosexuality*, vol. 57, n° 2, p. 287 à 309.
- WENZEL, Suzanne L., Barbara D. LEAKE et Lillian GELBERG. 2001. « Risk factors for major violence among homeless women », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 16, n° 8, p. 739 à 752.

Notes

^E à utiliser avec prudence

1. Sauf indication contraire, les différences présentées dans cet article sont statistiquement significatives à $p < 0,05$, et le coefficient de variation des estimations présentées dans le texte est inférieur à 33,3.
2. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement.
3. Le taux d'agressions sexuelles chez les personnes lesbiennes et gais est trop peu fiable pour être publié.
4. Pour plus de renseignements sur l'analyse de petits groupes à partir des données de l'Enquête sociale générale, voir Brzowski et Mihorean (2002).
5. Ces chiffres sont fondés sur les données de l'Enquête sociale générale et excluent les répondants de 17 ans ou moins.
6. Les taux normalisés selon l'âge sont souvent utilisés pour effectuer des comparaisons entre deux populations lorsque la structure par âge de ces populations varie de façon significative. En tenant compte des différences dans la structure par âge des deux populations, les taux normalisés selon l'âge produisent des estimations plus représentatives. Pour plus de renseignements sur les taux normalisés selon l'âge, voir Statistique Canada (2017).
7. Les chiffres pour les femmes qui s'identifiaient comme lesbiennes sont trop peu fiables pour être publiés.
8. La différence entre les bisexuels et les lesbiennes et gais n'est pas statistiquement significative ($p < 0,05$).
9. L'itinérance cachée désigne le fait pour une personne de vivre temporairement avec la famille, avec des amis, dans une voiture ou n'importe où ailleurs, car elle n'a nulle part où aller.
10. Ce pourcentage n'est pas significativement différent de celui observé chez les lesbiennes et les gais.
11. Ces proportions sont seulement significativement différentes de celles observées chez les hétérosexuels.
12. La différence entre les personnes bisexuelles et hétérosexuelles est aussi statistiquement significative ($p < 0,05$).
13. La différence entre les personnes bisexuelles et les lesbiennes et gais n'est pas statistiquement significative.
14. Comprend les réponses suivantes : avoir une « grande confiance » et une « certaine confiance » à l'endroit de la police locale.
15. Dans le cas des personnes qui se sont identifiées comme lesbiennes et gais, seules les réponses « informer le public sur la prévention d'actes criminels » (48 %) et « traiter les personnes équitablement » (55 %) étaient significativement différentes de celles de leurs homologues hétérosexuelles (56 % et 62 %, respectivement).

Tableaux de données détaillés

Tableau 1

Taux de victimisation avec violence, selon l'orientation sexuelle, le sexe et le type d'infraction, Canada, 2014

Orientation sexuelle	Agression sexuelle			Voies de fait			Vol qualifié			Total de la victimisation avec violence		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	taux ¹											
Hétérosexuels†	4 ^E	29**	17	53	41**	47	6 ^E	4 ^E	5	63	75	69
Lesbiennes et gais	F	F	F	F	F	69 ^E	F	F	F	115 ^E	F	142 ^{E*}
Bisexuels	F	208 ^{E*}	151 ^{E*}	F	F	88 ^E	F	F	F	F	327 ^{E*}	267 ^{E*}
Total	5^E	33**	19	53	43**	47	6^E	5^E	6	64	81**	72

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes

† catégorie de référence

1 Les taux sont calculés pour 1 000 personnes de 18 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Tableau 2

Répartition selon l'âge, selon l'orientation sexuelle et le sexe, Canada, 2014

Groupe d'âge	Hétérosexuels†		Lesbiennes et gais		Bisexuels	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
18 à 24 ans	12	11	18 ^E	7 ^E	19 ^E	31*
25 à 34 ans	18	17	26 ^E	26 ^E	14 ^E	33*
35 à 44 ans	17	17	12 ^E	16 ^E	18 ^E	15 ^E
45 à 54 ans	19	18	21	31*	15 ^E	9 ^{E*}
55 à 64 ans	17	17	15 ^E	14 ^E	14 ^E	3 ^{E*}
65 ans et plus	17	20	8 ^{E*}	5 ^{E*}	20 ^E	9 ^{E*}

^E à utiliser avec prudence* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Exclut les répondants de 17 ans ou moins.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Tableau 3

Taux de victimisation, selon l'orientation sexuelle et le type d'infraction, Canada, 2004, 2009 et 2014

Orientation sexuelle	Agression sexuelle			Voies de fait			Vol qualifié			Total de la victimisation avec violence		
	taux ¹											
2004												
Hétérosexuels	19			71*			9*			99*		
Lesbiennes et gais	F			F			F			242 ^E		
Bisexuels	F			335 ^{E*}			F			415 ^E		
Total	19			72*			10*			100*		
2009												
Hétérosexuels	19			69*			10*			98*		
Lesbiennes et gais	F			224 ^{E*}			F			434 ^{E*}		
Bisexuels	F			F			F			456 ^E		
Total	20			73*			11*			104*		
2014†												
Hétérosexuels	17			47			5			69		
Lesbiennes et gais	F			69 ^E			F			142 ^E		
Bisexuels	151 ^E			88 ^E			F			267 ^E		
Total	19			47			6			72		

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Les taux sont calculés pour 1 000 personnes de 18 ans et plus.

Note : Aux fins des comparaisons au fil du temps, les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont exclues. Exclut les répondants de 17 ans ou moins.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Tableau 4
Expériences de discrimination, selon l'orientation sexuelle, Canada, 2014

	Lesbiennes, gays et bisexuels			Hétérosexuels†	Total
	Lesbiennes et gays	Bisexuels	Total		
	pourcentage				
Expérience de discrimination au cours des cinq années précédentes	31*	39*	35*	13	13
Fondée sur...					
le sexe	20 ^E	48 ^{**}	36*	27	27
l'appartenance ethnique ou culturelle	13 ^{E*}	19 ^{E*}	16 ^{E*}	36	34
la race ou la couleur de la peau	16 ^{E*}	25 ^E	21 ^{E*}	34	33
l'apparence physique	28 ^E	44 ^{**}	37*	22	23
la religion	F	F	F	16	15
l'orientation sexuelle	79*	35 ^{E**}	54*	2	5
l'âge	12 ^{E*}	16 ^E	14 ^{E*}	21	21
l'incapacité physique ou mentale	F	22 ^{E*}	16 ^{E*}	11	11
la langue	F	9 ^{E*}	11 ^{E*}	21	20
autre	F	F	F	5	5
Expérience de discrimination...					
dans une banque, un magasin ou un restaurant	42	31	35	39	39
au travail	41	49	46	50	50
dans les rapports avec la police	F	F	5 ^{E*}	8	8
dans les rapports avec les tribunaux	F	F	F	3	3
au moment de franchir la frontière vers le Canada ¹	F	F	F	6	6
autre	31 ^E	40*	36*	23	24

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente des estimations pour les hétérosexuels et les lesbiennes et les gays

† catégorie de référence

1. Les calculs en pourcentage comprennent ceux qui ont indiqué ne pas avoir franchi la frontière au cours des cinq années précédentes.

Note : Les répondants pouvaient déclarer plus d'une raison pour expliquer la discrimination. Exclut les répondants de 17 ans ou moins.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Tableau 5
Perceptions du système de justice pénale, selon l'orientation sexuelle, Canada, 2014

	Hétérosexuels†	Lesbiennes et gays	Bisexuels
	pourcentage		
Est-ce que la police locale fait du bon travail lorsqu'il s'agit...			
de faire respecter la loi	62	63 ^{***}	52 ^{**}
de répondre rapidement aux appels	57	53	49*
d'avoir une attitude ouverte, invitant à la discussion	67	61	57*
d'informer le public sur la prévention d'actes criminels	56	48*	45*
d'assurer la sécurité des citoyens dans le voisinage	67	64	57*
de traiter les personnes équitablement	62	55*	47*

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les lesbiennes et les gays

*** valeur significativement différente de l'estimation pour les bisexuels

† catégorie de référence

Note : Exclut les répondants de 17 ans ou moins.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Modèle 1**Régression logistique : Risque de victimisation avec violence, selon certaines caractéristiques, Canada, 2014**

Caractéristiques (variables indépendantes)	Canadiens de 18 ans et plus rapport de cotes
Âge	0,96**
Nombre d'activités en soirée	1,02**
État matrimonial	
Marié ou vivant en union libre	catégorie de référence
Séparé, divorcé ou veuf	2,00**
Célibataire, jamais marié	1,24*
Membre de minorités visibles	
Appartient à une minorité visible	0,51**
N'appartient pas à une minorité visible	catégorie de référence
Orientation sexuelle	
Hétérosexuel	catégorie de référence
Lesbienne, gai et bisexuel	2,04**
A vécu une situation d'itinérance	
Oui	2,99**
Non	catégorie de référence
A subi de la violence durant l'enfance avant l'âge de 15 ans	
Oui	2,23**
Non	catégorie de référence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : Seules les caractéristiques significatives ont été conservées dans le modèle définitif. Le modèle exclut les répondants de 15 à 17 ans puisque la question sur l'orientation sexuelle a uniquement été posée aux répondants de 18 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.